



**Régie
Intermunicipale
des Matières Résiduelles de l'Ouest**
124 rue Saint-Louis, Amherst, Québec, J0T 2L0

AVIS PUBLIC

Modification de la date prévue pour la tenue de la séance ordinaire de la Régie intermunicipale des matières de l'ouest du mois de juillet 2023

**Avis est, par la présente, donné par le soussigné, secrétaire-
trésorier, QUE :**

QUE lors de la séance ordinaire du 8 mai 2023, le conseil d'administration de la régie, a adopté une résolution à l'effet que la séance ordinaire du conseil d'administration de la régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest prévue au calendrier des séances 2023, devant se tenir le 10 juillet 2023, est déplacée au mardi 4 juillet 2023, à 14h30, à la salle municipale d'Amherst au 122 rue St-Louis.

Fait et donné à Saint-Rémi d'Amherst 11^e jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-trois.


Bernard Davidson, sec.-très.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à Saint-Rémi d'Amherst, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant copie, aux endroits désignés par la régie, entre 8h00 et 16 h00, le 11 mai 2023. Également copie de cet avis a été envoyé à chaque municipalité de la régie pour affichage.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 11 mai 2023.


Bernard Davidson, sec.-très.
RIMRO